

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n° 2022-50

Président : Dominique MULLER

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance : 63

Présents : 47 jusqu'au point 51, 48 à compter du point 52, 49 à compter du point 53, 48 à compter du point 55, 47 à compter du point 61, 50 à compter du point 64, 51 à compter du point 65, 50 pour le point 72

Pouvoirs : 5 jusqu'au point 52, 6 à compter du point 53, 5 à compter du point 55, 6 à compter du point 64

Absents excusés : 2

Absents : 9 jusqu'au point 51, 8 à compter du point 52, 6 à compter du point 53, 8 à compter du point 55, 9 à compter du point 61, 5 à compter du point 64, 4 à compter du point 65, 5 pour le point 72

Date de convocation du Conseil Communautaire : 1^{er} juillet 2022

Secrétaire de Séance élu : M. Francois WILLEM

* * * * *

AFFAIRES GENERALES

**INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE
COMMUNAUTAIRE - VILLE DE SAVERNE.**

Rapporteur : Dominique MULLER, Président.

Suite à la démission de Mme Claire THIBAUT, M. Olivier MARTIN occupe désormais les fonctions de Conseiller Communautaire.

A l'occasion de la séance de ce jour, M. Olivier MARTIN est installé en qualité de Conseiller Communautaire de notre EPCI.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2019 portant composition du conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, par application du droit commun lors du renouvellement général des conseils municipaux en 2020.

Décide à l'unanimité

- de procéder à l'installation de M. Olivier MARTIN en tant que conseiller communautaire pour la commune de Saverne.

**Ont signé au registre les Membres présents,
pour extrait certifié conforme,**

Saverne, le 13 juillet 2022



Le Président

Dominique MULLER